

**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
22 juin 2019

---

ENERGIE ET CLIMAT - (N° 2063)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° 702

présenté par  
M. Cellier

-----

**ARTICLE 1ER OCTIES**

À la deuxième phrase de l'alinéa 1, substituer aux mots :

« , en prenant en compte les incidences potentielles sur l'atteinte d' »

les mots :

« et des ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.